



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

| | |
|---------------|---|
| • En exercice | 6 |
| • Présents | 6 |
| • Votants | 6 |
| • Absents | 0 |
| • Exclus | 0 |

Date de convocation : vendredi 04 mars 2022

Date d'affichage : vendredi 11 mars 2022.

Le dix mars deux mil vingt-deux, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT et Maxime ZIELONY

Procuration : néant

Délibération N°06/2022 DON A LA CROIX ROUGE FRANCAISE POUR FINANCER SON ACTION HUMANITAIRE EN UKRAINE

Dans le cadre du conflit actuel en Ukraine, le Conseil municipal à l'unanimité DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle à la croix rouge française de 1 000 € pour financer son action humanitaire en Ukraine.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le

Publié ou notifié le

JEAN PIERRE POIROT
2022.03.11 17:01:15 +0100
Ref:20220311_165802_1-1-O
Signature numérique
le Maire